

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. :— 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. :— » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PERIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 12 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 12 ^m matin.	3 h. 51 ^m soir.	12 h. 36 ^m matin.	11 h. 44 ^m soir.
5 h. 1 ^m soir.	12 h. 55 ^m soir.	2 h. 37 ^m soir.	3 h. 52 ^m soir.	4 h. 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 10 ^m soir.	5 h. 48 ^m soir.	4 h. 18 ^m matin.
10 h. 47 ^m »	5 h. 10 ^m »	7 h. 40 ^m »	9 h. 17 ^m »	10 h. 15 ^m »	—	4 h. 39 ^m matin.	11 h. 30 ^m »	2 h. 19 ^m soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 4^m matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.)
Train de foire. (Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.)

SOUSCRIPTION NATIONALE

Organisée par le Conseil municipal de Cahors

POUR

L'ÉRECTION D'UN MONUMENT

LÉON GAMBETTA

CAHORS

Total des publications précédentes. 51,617 09

2 ^e Liste du café Salomon, à Cahors.	43 »
2 ^e Liste du café Donat jeune, à Cahors.	117 50
2 ^e Liste du café Richelieu, tenu par M. Costes, à Cahors.	10 »
2 ^e Liste du café de l'Industrie, tenu par M. Brondel, à Cahors.	8 »
Liste adressée par M. H. Fèr, consul de France à Honobulu (Iles Sandwich).	77 50
Liste adressée par M. Allard, agent consulaire de France à Saffy (Maroc).	30 »
Liste adressée par M. Scherzer, vice-consul de France à Han-Kéou (Chine).	90 »
Souscriptions recueillies à Relizane (Algérie).	30 »
Souscription ouverte dans les colonnes de l'Echo Saintongeais (Charente-Inférieure).	163 »
Souscriptions recueillies dans la commune de Nuzéouls (Lot).	20 »
Souscriptions recueillies au cercle Français, de Boston (Etats-Unis).	105 »
Total de la publication.	52,311 09

Cahors, le 15 Septembre.

Les séances du conseil des ministres, interrompues depuis plusieurs jours ont été reprises ce matin. — Il y avait à statuer d'abord sur le second mouvement judiciaire préparé par le garde des sceaux; mais ce sont principalement les opérations du Tonkin qui devaient faire l'objet des délibérations du

conseil. Cette question, on le sait, a pris une grande importance et ne se présente pas sans être accompagnée de nombreuses difficultés militaires et diplomatiques. La réunion du conseil qui a lieu ce matin sera particulièrement intéressante en raison de la détermination qu'il conviendra au cabinet de prendre relativement aux affaires du Tonkin, et par suite des relations assez tendues qui existent entre la France et le gouvernement chinois. Il y a, en effet, dans le ministère plusieurs opinions différentes sur la ligne de conduite à suivre en Orient dans les circonstances au milieu desquelles nous nous trouvons. M. le Président du conseil estime qu'il faut agir avec énergie et envoyer immédiatement au Tonkin les renforts nécessaires sans qu'il soit indispensable, pour ce motif, de convoquer extraordinairement les Chambres; — mesure qui ne laisserait pas que d'émouvoir vivement le pays. M. le ministre des affaires étrangères se montrerait plus conciliant et serait d'avis de régler le conflit pendant, par la voie diplomatique et de discuter les propositions de l'ambassadeur chinois; en un mot d'arriver par les moyens possibles, à une entente cordiale et une solution pacifique. Quant aux ministres de la marine et de la guerre, ils n'oseraient prendre la responsabilité personnelle d'envoyer de nombreuses troupes au Tonkin devant les velléités plus ou moins menaçantes de la Chine.

Nous avons cru devoir donner les diverses opinions que l'on prête à différents membres du ministère sur une question qui en ce moment préoccupe si vivement les esprits. Mais nous sommes certains que malgré ces divergences d'opinion de nos ministres, divergences plus apparentes que réelles et qui ne portent guère, d'ailleurs, que sur l'opportunité de certaines mesures à prendre, le gouvernement saura dans cette occurrence, s'arrêter aux résolutions qui concilient tout à la fois la dignité de la France et sauvegardent ses intérêts.

Le National, journal républicain, publie l'entrefilet que voici :

Les amis de M. de Freycinet ne dissimulent pas les espérances que leur font concevoir les complications de l'heure présente. A leur avis, le ministère ne survivra pas huit jours à la rentrée des Chambres, soit qu'il agisse énergiquement, soit qu'il fasse des concessions. Dans le premier cas, on se croit assuré d'une majorité suffisante pour frapper M. Jules Ferry, coupable d'avoir engagé la France dans une guerre sans l'assentiment des Chambres. Dans le second cas, on espère que la même majorité condamnera M. Jules Ferry pour n'avoir pas tenu haut et ferme le drapeau français. En même temps on insiste sur ce point, que M. Jules Grévy, tout en gardant une réserve très constitutionnelle, ne dissimule pas dans l'intimité de son violent désir de ne point être engagé dans des complications intérieures et extérieures, et que cette volonté a fait l'objet de ses entretiens répétés avec M. de Freycinet, lorsque ce dernier, accompagné de sa famille, est venu passer quelques jours à Mont-sous-Vaudrey.

La France et la Chine.

NOUVELLES DÉCLARATIONS DE TSENG.

Vienne, 12 septembre.

Le correspondant de la Nouvelle Presse libre rend compte d'une entrevue qu'il a eue hier, à Folkestone, avec le marquis Tseng. L'ambassadeur de Chine a déclaré qu'il n'avait eu qu'un seul entretien avec M. Challemeil-Lacour. Toutes les conjectures des journaux français sur leur deuxième entrevue sont erronées. L'abandon de la suzeraineté de la Chine sur l'Annam, — a dit ensuite le marquis Tseng, — n'a pas été discuté. La Chine est décidée à ne faire aucune concession à cet égard, et elle insiste sur le maintien des conditions antérieures, car elle ne veut pas de voisinage avec la France. L'ambassadeur croit qu'un envoi de renforts aux troupes françaises serait, de la part du cabinet de Paris, un acte très maladroit, attendu qu'il forcerait le gouvernement chinois à sortir de sa réserve, et que les troupes impériales franchiraient ostensiblement la frontière du Tonkin. Le parti militaire — a dit encore le marquis Tseng — gagne tous les jours du terrain à Pékin, et l'opinion publique y est très excitée. Jusqu'à présent, on pouvait rejeter tout ce qui est arrivé sur un excès de zèle des fonctionnaires français, qui tous, en commençant par l'amiral Duperrey, en 1874, ont dépassé leurs instructions; mais un acte irréfléchi du gouvernement français lui-même pourrait avoir des conséquences fatales. L'ambassadeur de Chine a déclaré enfin que son voyage à Paris n'a abouti à aucun résultat définitif.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

89 du 15 Septembre 1883.

LES COUPS DE Foudre

Par CHARLES FRED

Le Tzar écrivait au grand-duc quelques lignes très brèves; il envoyait son consentement; il le rappelait à Saint-Petersbourg. Alexis se leva tout droit; étreignant sa poitrine dans un geste puissant, il s'écria : — Enfin, nous pouvons nous aimer à la face du ciel. Se penchant vers la jeune fille, il ajouta : — Soyez prudente, ma chère âme; Sforza est aux aguets, ne sortez jamais sans Kerdar. Elle appuya la tête sur l'épaule du grand-duc et dit d'une voix profonde : — Par pitié, à votre tour, soyez prudent; j'ai peur de cet homme quand il s'agit de vous. Il la rassura d'un sourire. — Calmez vous, ma bien-aimée, nous aurons raison de ce bandit ! Tenez, voici qui va vous aider à prendre patience. Il remettait entre ses mains un écrin en cuir d'un bleu vif; elle l'ouvrit; un superbe

médaille reposait sur le satin; les lettres A et D s'entrelaçaient, une couronne ducale brillait au-dessus du chiffre. Palpitante, elle pressa le ressort. Un cri s'échappa de ses lèvres. Le portrait d'Alexis, rendu vivant par l'artiste, apparaissait à ses yeux. Sur le côté opposé, se lisait sa devise : *Omnia vincit amor*. Elle dit dans un élan : — Vous! c'est vous! Ah! Monseigneur, que je suis heureuse!

L

En dépit des émotions multiples qu'elle traversait, Diane n'oubliait pas ses malheureux compatriotes; elle avait obtenu du ministre des beaux-arts la salle de l'Opéra. On sut bientôt que la jeune princesse Salviati, aidée du concours des grands journaux parisiens, organisait une fête de charité. La nouvelle circula comme une traînée de poudre, les billets, mis à vingt francs, s'enlevaient; les loges étaient retenues en partie par les abonnés. L'ambassadeur d'Italie, prévenu par Diane, lui envoya une offrande magnifique, la remerciant d'avoir pensé à lui pour cette bonne œuvre qui les intéressait tous deux. Rien ne peut donner une idée de l'entrain, de l'intelligence que ces messieurs apportaient dans les fonctions nombreuses et délicates dont ils étaient chargés. Le bal et la kermesse s'étaient organisés

seus leur inspiration; ils avaient convoqué un essaim de jolies femmes appartenant à la noblesse et à la finance; elles s'étaient groupées autour de Diane, heureuses de prendre part à cette bonne action, heureuses de se mettre en évidence en arborant de superbes toilettes et trouvant une occasion unique de se faire admirer. Les rôles furent distribués, chaque jeune femme devait occuper un kiosque particulier. La baronne de Valbreuse vendait des jouets d'enfant; la comtesse de Meung, des mirlitons; la comtesse de Vierville et ses belles-sœurs tenaient une boutique de cigarettes russes, approvisionnée par le grand-duc et ornée avec tant de goût qu'elle eut un succès étourdissant; toutes les industries étaient représentées dans ces jolis kiosques; la princesse Czerikow tenait une boutique de bonne aventure; les surprises les rafraîchissements, champagne d'un côté, bière de l'autre, le tout exquis et naturellement fort cher, abondaient un peu partout. Des groupes se formaient, causant avec animation. Plus loin, dans une salle, un buffet richement servi attirait les invités. Diane vendait des fleurs; depuis huit jours, elle avait donné des ordres pour qu'on lui expédiât de Florence des bottes de fleurs venant des serres merveilleuses du palais Salviati et de la maison Ristordi. Le brave Garduccio, le jardinier en chef de ces serres, passait ses nuits à surveiller l'emballage de ces fleurs, de vrais trésors, offertes par la princesse Diane; elles devenaient l'évène-

ment de la soirée. C'était un samedi que devait avoir lieu la fête. Depuis le matin, bien des visages inquiets consultaient le temps, un brouillard épais entourait la ville. Qu'allait-il advenir? S'il persistait, il risquait de compromettre le succès; vers midi, un soleil radieux déchira le voile humide. Le soir, une tiède atmosphère permettait au public de stationner sur la place de l'Opéra; chacun dévorait du regard ce vaste bâtiment, dont la lumière jaillissait comme d'un palais féerique. Des draperies de velours rouge couraient sur les balustrades du balcon. Arrivée une des premières, Diane occupa la loge retenue par le grand-duc Alexis, la seconde avant-scène de gauche. Heureuse de sa liberté reconquise, Diane avait un radieux sourire sur les lèvres. Le grand-duc, qui voulait danser avec elle, avait insisté pour que l'on eût un bal avant la kermesse; l'idée séduisit tout le monde, le parterre fut disposé comme un jour de bal masqué. La kermesse devait se tenir dans les deux foyers et sur la scène. Tout marchait à souhait. Entourée d'un bataillon de commissaires, donnant le bras à l'ambassadeur d'Italie, Diane causait avec ces messieurs des dernières dispositions à prendre.

A suivre.

Informations

Attentat avorté contre le roi d'Espagne

Paris, 13 septembre.

La *Patrie* a révélé aujourd'hui un complot dirigé contre le roi d'Espagne, et dont l'exécution devait avoir lieu pendant le dernier séjour de ce souverain à Paris.

Des socialistes espagnols s'étaient rendus à Paris et comptaient sur l'appui de socialistes français pour commettre leur crime.

La police avait acquis du gouvernement espagnol la certitude de l'attentat; aussi prit-elle des mesures en conséquence. Le roi fut, pour ainsi dire, séquestré; et lorsque Sa Majesté se rendit à la gare de l'Est, on organisa une surveillance afin de l'isoler de la foule, où pouvait se trouver le meurtrier.

Lorsque l'ambassadeur, au moment du départ du souverain, l'informa de l'attentat auquel il venait d'échapper, le roi répondit: « Il est dans mon métier d'être exposé aux assassins, que je ne redoute pas. » Puis il salua la foule et lui dit: « Au revoir! »

La *Patrie*, en terminant ce récit, le dit de la plus grande exactitude et défit tout démenti.

NOS OFFICIERS EN ITALIE

Les missions militaires autrichiennes et française, qui assistent en ce moment aux grandes manœuvres de l'armée italienne, se sont trouvées réunies, dans la journée du 2 septembre, près de l'ossuaire où reposent les restes des soldats tués au combat de Montebello, le 20 mai 1859.

Les officiers autrichiens prirent alors l'initiative d'une proposition tendant à ce que les deux missions se réunissent pour venir ensemble, le lendemain, déposer une couronne sur le monument. Le projet fut mis à exécution.

Dès le lendemain, et dans le monument même, le général Fabre, chef de la mission française, prenant les mains du général Jolson, chef de la mission autrichienne, tous deux avaient été grièvement blessés au combat même de Montebello, lui adressa d'un ton profondément ému les paroles suivantes:

« Permettez-moi de vous dire, mon général, combien nous avons été touchés de votre proposition de venir en commun apporter un souvenir à nos camarades morts sur le champ de bataille. La démarche que nous faisons ensemble prouve que, si nous nous sommes combattus nous avons su nous apprécier et nous estimer. »

« Je saisis cette occasion d'exprimer un souhait, que je forme du fond du cœur: C'est que, si nous devons nous rencontrer encore sur un champ de bataille, ce soit en amis cette fois et non en adversaires; et maintenant, mon général, permettez-moi de vous embrasser. »

Cette courte allocution a vivement touché ceux qui l'ont entendue et le général Fabre a reçu à cette occasion les félicitations les plus cordiales de plusieurs de ses collègues étrangers.

DERNIERS MOMENTS DE L'AMIRAL PIERRE

Samedi et dimanche, le docteur du bord, M. Paul Conil, avait pu donner un peu de soulagement au malade, en facilitant certaines évacuations et en arrêtant les vomissements; mais dès hier les heures de l'amiral étaient comptées.

L'amiral est mort entouré de sa femme, du commandant Tillier, de M. Boulard, son aide de camp, et des officiers du bord; quand au docteur Paul Conil, il n'avait pas voulu qu'il le quittât un seul instant. Celui-ci, toutefois, pour mettre sa responsabilité à couvert, avait mandé télégraphiquement, au Frioul, M. Rouvier, médecin et professeur à l'École de médecine de Toulon.

L'amiral a été administré samedi. « Je tiens à mourir en chrétien et en soldat », a-t-il dit.

Il a défendu qu'on lui rendit aucun honneur militaire!!! Cet homme nous a tous édifiés!

L'amiral est sur son lit de mort, en petite tenue de contre-amiral et recouvert du pavillon français.

Mercredi matin il a été embaumé par les soins de « son jeune docteur. »

On peut écrire sur sa tombe: « Ci-gît un brave marin, un des rares hommes d'action

que comptait la France aujourd'hui. »

Les obsèques de l'amiral Pierre auront lieu aux frais de l'Etat.

DÉMISSION DE L'AMBASSADEUR D'ESPAGNE A PARIS

M. le doc de Fernan-Nomez vient d'adresser, par télégramme, au gouvernement espagnol, sa démission d'ambassadeur d'Espagne à Paris.

Les causes de cette démission sont, d'après l'Agence Havas, d'ordre politique intérieur et nullement d'ordre politique international.

Les agents ont saisi sur la voie publique, à Paris, en vertu d'un ordre du parquet, les exemplaires d'un placard annonçant un livre intitulé: *les Maîtresses du Pape*. Les colporteurs qui criaient ledit placard ont été conduits chez les commissaires de police, qui, après avoir dressé procès-verbal, les ont remis ensuite en liberté. Le procureur de la République est également dans l'intention, paraît-il, de poursuivre l'afficheur des placards collés en grand nombre sur les murs de Paris, mentionnant les *Amours de Napoléon III*. Cette affiche, illustrée d'une image représentant une scène d'orgie, est considérée par le parquet comme d'une immoralité flagrante.

La laïcisation des hôpitaux porte ses fruits, même d'après les journaux républicains.

Nous lisons dans *l'Intransigeant*:

Dans les hôpitaux, les malades se plaignent, non seulement de la mauvaise qualité de la nourriture, mais aussi de son insuffisance; ces malheureux souffrent surtout du manque de boissons.

Soigner les malades et les laisser mourir de soif et de faim nous semble un traitement assez étrange.

Mais, non contents de cela, il paraît que pour la plus légère faute les surveillants et les surveillantes rationnent le vin de leur propre autorité.

Un fait plus incroyable, et qui paraît se renouveler assez fréquemment, s'est produit dernièrement à l'hôpital Tenon.

Une malade avait, par mégarde, fait une tache sur le parquet auprès du bureau de la surveillante. Que fit cette dernière? Non seulement elle fit rationner le vin de la malade, mais elle lui supprima le vin de quinquina qui lui avait été ordonné par le médecin.

N'est-ce pas inouï? Pourquoi — pendant que M. Quentin y est — ne fait-il par condamner à mort les moribonds malpropres?

Que pensent de ces faits les laïciseurs?

Un Scandale.

M. Francisque Sarcey publie dans le *XIX^e Siècle* un excellent article sur cette plaie de publications obscènes qui rongent notre pays en ce moment plus que jamais. C'est un scandale inouï de dépravation publique contre lequel nous ne sommes point surpris de voir s'indigner l'éminent polémiste. Nous citons quelques passages de sa philippique:

J'apprends avec plaisir, par les journaux, que l'on s'est enfin décidé à mettre un terme à un scandale qui n'a que trop longtemps duré.

Il n'est pas que vous n'avez vu sur les murs l'affiche d'un livre qui a pour titre: *les Maîtresses du Pape*. Cette affiche avait scandalisé beaucoup d'honnêtes gens.

... Vous ne le croirez peut-être pas, vous qui n'ouvrirez pas, même pour le feuilleter distraitement, un livre qui n'est qu'une ignoble spéculation, fondée sur le goût d'un certain public pour les polissonneries érotiques: l'ouvrage se débitait par tranches de dix mille. On imprimait jour et nuit, sans pouvoir suffire à la consommation.

Je donne ces détails pour absolument authentiques. L'engouement de la foule pour ces saletés m'est incompréhensible et inexplicable.

Ces sortes de livres ne sont pas seulement d'une dégoûtante malpropreté: le style en est des plus misérables. Cela ne peut plaire qu'aux gens qui aiment l'ordure pour l'ordure. Eh bien! il paraît qu'il y en a par centaines de mille en France. Oui, il se trouve de petites ouvrières qui économisent sur leur travail des trois francs dont elles ont besoin pour se repai-

tre de cette abominable et sottise littérature. Il se trouve des collégiens qui prennent sur leurs menus plaisirs pour acheter le livre défendu, qu'ils glisseront dans leur pupitre.

... Nous aurons beau nous étonner et nous indignes: les choses n'en continueront pas moins d'aller de la sorte:

Tout homme en son cœur porte un cochon endormi. a dit le poète, et je crois que ce poète a nom Charles Monselet. Il y aura toujours des cochons pleins de malice pour publier cette littérature immonde, et des cochons naïfs pour l'acheter.

L'éditeur des *Maîtresses du Pape* avait fait plus. Il avait, selon la mode nouvelle, confié à des porteurs le soin de distribuer la livraison au public et d'en crier le titre par les rues.

... Qu'arrive-t-il quand la police accorde à cette spéculation la complicité de son silence? C'est que les citoyens se font justice eux-mêmes.

Nous en avons eu deux exemples en huit jours.

Supposez qu'un de ces crieurs eût pris à partie un catholique sincère et convaincu, et lui eût corné aux oreilles: « Les *Amours du Pape!* Achetez les *Amours du Pape!* » Mettez par la pensée une canne, une forte canne dans la main de ce catholique. Vous imaginerez aisément combien cette canne doit lui démanger dans la main, et s'il la lève, avouez qu'il sera bien excusable.

C'est à ce dernier scandale que le préfet de police s'est enfin résolu à couper court. Il a donné ordre à tous ses agents d'arrêter tous les individus qui criaient dans la rue le placard en question.

Quant aux placards, ils ont été saisis.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette exécution, qui était attendue et désirée de tous les honnêtes gens.

FRANCISQUE SARCEY.

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

L'emprunt de un million

Le bruit court en ville que l'émission de l'emprunt municipal d'un million aura lieu le 20 courant.

Nous sommes autorisés à déclarer que ce bruit est sans fondement, et que lorsque l'émission devra avoir lieu, le public en sera prévenu à l'avance par voie d'affiches.

Toutefois, cette opération financière aura très probablement lieu vers la fin de ce mois.

L'égalité devant l'impôt

Le Conseil général du Lot, dans sa dernière séance, a refusé, comme on sait, de voter la répartition de l'impôt foncier entre les arrondissements, tant que le taux de cet impôt n'aura pas été abaissé. Cette attitude énergique du Conseil, dont la majorité est républicaine, est hautement approuvée dans la presse.

Nous lisons dans le *Périgord*:

Parmi les Conseils généraux qui, à notre connaissance, ont émis des vœux pour que les contribuables dont ils sont chargés de prendre la défense obtiennent le dégrèvement auquel ils ont droit, nous pouvons notamment citer ceux d'Eure-et-Loir, de la Haute-Saône, de la Haute-Marne, de la Manche, de l'Orne, du territoire de Belfort, du Morbihan, du Cantal, de la Charente-Inférieure, du Gers, de la Dordogne, des Basses-Alpes, etc.

Nous ne saurions terminer cette énumération sans dire que le Conseil général du Lot, soucieux de la protection des électeurs dont il est le représentant, ne s'est pas contenté d'émettre un vœu. Il a fait mieux. Il a donné un exemple qui sera suivi, nous n'en doutons pas, par beaucoup de Conseils généraux l'année prochaine, si le gouvernement ne se décide pas à sortir de son indifférente torpeur.

Le gouvernement aime mieux moissonner les magistrats que de s'occuper à assurer le respect du principe de l'égalité devant l'impôt. Il en sera peut-être autrement quand beaucoup de conseils généraux comme celui du Lot, auront refusé de voter la répartition de l'impôt foncier

entre les arrondissements, tant que le taux moyen n'aura pas été abaissé à 4,49 0/0. Cette détermination a été prise dans le Lot par une majorité de 13 voix sur 18 votants, au moyen d'un scrutin public.

Le ministre de l'intérieur, pour assurer la perception de l'impôt foncier dans ce département, sera obligé de procéder lui-même d'office à cette répartition que les conseillers généraux ont, avec une juste raison, refusé d'opérer. Les Conseils d'arrondissement ne voudront pas témoigner d'une moins grande sollicitude pour les contribuables. Ils auront à cœur de faire cesser un état de choses aussi injuste et qui ne dure depuis si longtemps que parce qu'il avait été établi à titre provisoire.

Les sociétés d'agriculture ne devraient pas non plus rester indifférentes en présence d'une pareille question. Toutes ces sociétés qui appartiennent à des départements surimposés, ont le devoir d'émettre des vœux afin d'atténuer la charge qui pèse sur l'habitant des campagnes.

Et si les corps constitués et les associations locales, dans la crainte de déplaire au gouvernement, se refusent à accomplir leur devoir, c'est aux contribuables eux-mêmes qu'il appartiendra de prendre la parole au moyen du pétitionnement. Viendra aussi le jour où ils auront à user du bulletin de vote, et c'est alors qu'ils auront le droit de demander à leurs élus compte du peu de cas qu'ils ont fait de leurs intérêts.

La question de l'impôt foncier contribuera peut-être à faire voir combien il importe que l'élu soit indépendant du gouvernement. Le jour où cette notion sera bien comprise, le suffrage universel aura rempli un progrès important.

GRANDES MANŒUVRES

Les opérations militaires autour de Monclar d'Agenais, le développement des 8,000 hommes composant la 33^e division, le long de la Tolsac, le retentissement du canon et le crépitement de la fusillade avaient électrisé les habitants de Castelmoron et de Sainte-Livrade, de Monclar et de Villeneuve, accourus pour voir cette manœuvre; aussi ont-ils fêté et acclamé le retour des soldats aux divers cantonnements.

Le général Lewal, commandant le 17^e corps, avait voulu voir manœuvrer son ancienne division; il était parti de Toulouse lundi et se trouvait mardi à Monclar d'Agenais, surveillant les préparatifs et l'exécution de l'assaut dont nous avons parlé hier. La régularité de tous les mouvements, l'habileté avec laquelle chaque chef de corps a su profiter du terrain qui lui était assigné et l'entrain que chaque soldat a mis à enlever la position, a enthousiasmé le général Lewal, qui n'a pu s'empêcher de s'écrier: « Bravo la 33^e division! »

Le 7^e de ligne, surtout, est heureux. Il avait, paraît-il, la tâche la plus difficile, et quand il est arrivé en haut, ayant tourné la position, le général en chef a dit en passant auprès de lui: « Bravo, le 7^e, toujours le premier en tout. »

Les félicitations qu'il a adressées aux officiers réunis autour de lui, ont montré les progrès faits par nos soldats de l'armée active et de la réserve depuis quelques années. On a pu constater ainsi que l'esprit de discipline avait augmenté; on ne voit plus des soldats débraillés, courir pendant les heures de repos, à travers les rues de nos petites villes.

LE BAL DES JARDINIERS.

Comme toujours, le Bal des Jardiniers a été superbe. Dès neuf heures, la salle était bondée de danseurs et de spectateurs, et sous l'entrainement d'un excellent orchestre, les danses se sont continuées jusqu'au matin avec un entrain extraordinaire.

Nous félicitons les organisateurs de la fête de la bonne soirée qu'ils ont procurée aux cadurciens, qui en arrivent à une complète saturation d'ennui par suite de l'absence désespérante de toute distraction.

Par décision ministérielle, M. Varlet, lieutenant au 7^e de ligne et nommé capitaine au 45^e en garnison à Sens.

M. Leclerc, lieutenant au 7^e est nommé capitaine au même régiment.

M. Ploncard, lieutenant au 7^e est nommé capitaine au 118^e en garnison à Quimper.

La retraite ecclésiastique commence à Cahors le 18 courant. Elle doit être prêchée par Mgr Sourrien, évêque de Châlons.

Samedi, à midi, un service funèbre a été célébré en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à l'attention de M. du Tillet.

Le deuil était conduit par le père du défunt, par son frère et par M. le comte Joachim Murat, son oncle.

Les élèves de l'école navale avaient envoyé une magnifique couronne portant l'inscription : « A notre regretté camarade du Tillet. »

M. le ministre de la marine s'était fait représenter par l'un de ses aides de camp.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Montmartre.

Le *Parlement* dissuade avec raison tous les magistrats en exercice de donner leur démission parce que chaque démission « n'aurait qu'une conséquence : faire sortir du personnel judiciaire un homme honorable, et y faire entrer un nouveau venu. » Il est au moins superflu, ajoute le *Parlement* que les bons magistrats s'emploient « à baisser par leur retraite volontaire, le niveau de la magistrature ; c'est une tâche dont le gouvernement s'acquitte avec assez de zèle pour que l'on n'ait pas besoin de le secourir. »

MONTCUQ.

Dimanche, 23 septembre 1883, à l'occasion de fêtes locales, auront lieu à Montcuq des courses de vélocipèdes. Les amateurs qui voudront y prendre part, sont priés de se faire inscrire chez M. le Président du comité des fêtes, sur les fossés, à Montcuq.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au samedi 22, à 4 heures du soir.

Voici le programme des courses :

1^{re} course, course du Lot. Distance, 3,000 mètres; prix, un revolver.

2^e course, course des départements. Distance, 3,000 mètres; prix, une lorgnette.

3^e course, course générale. Distance, 2,000 mètres; prix, un réveil.

AVIS

Un portefeuille contenant 150 francs en billets de banque a été perdu dans le trajet de l'hospice, au four à chaux de Renoux (route de Roquebilières). On est prié de le remettre au bureau du Journal. Bonne récompense.

Avis

Une session d'examen en vue de l'obtention du certificat d'aptitude à l'enseignement du travail manuel, sera ouverte pour les aspirantes, le 25 courant.

Par mesure exceptionnelle, uniquement applicable à cette session, les épreuves écrites et les épreuves orales auront lieu à Paris.

Les demandes d'inscription seront reçues jusqu'au 20 septembre, au ministère de l'instruction publique (direction de l'enseignement primaire, 6^e bureau).

C'est aux personnes munies de ce certificat que l'administration confiera, de préférence, une délégation dans les écoles normales, comme maîtresses adjointes chargées de l'enseignement des ouvrages d'aiguille, de l'économie domestique, du dessin appliqué aux travaux des femmes, de la gymnastique, etc.

VOLONTARIAT.

Candidats qui, en raison du nombre de points qu'ils ont obtenus à la suite des épreuves écrites, sont admis à subir l'examen oral d'admission au volontariat d'un an :

SÉRIE DE L'AGRICULTURE

Marroncle Frédéric, de Cardaillac	610 points.
Latapie Benjamin, de Rudelle . .	535 id.
Vialle Pierre, de Nozac	495 id.
Marcenac Frédéric, de Cahors . .	475 id.
Donoyer Jean, de Creysse	460 id.
Franconal Elie, d'Uzech	460 id.

SÉRIE DU COMMERCE

Néant.

SÉRIE DE L'INDUSTRIE

Donoyer Pierre, de Floirac . . .	595 points.
----------------------------------	-------------

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 8 au 15 Septembre 1883.

Naissances.

Labro Jean, Grande rue Labarre, 48.
Bort Théophile, quai de Regourd.
Combarieu Marie, rue Salvat, 2.

Mariages.

Sarrasin Julien et Joyeux Ursule.

Décès.

Albet Léon, 30 mois, rue de la Préfecture.
Perretti Antoine, 8 mois, rue Labarre, 40.
Jouffreau Marie, couturière, 81 ans (Hospice).
Perrin François, retraité, 64 ans, rue des trois Baudus.
Lacombe Marie, 2 mois, Roc-de-Lagasse.

Dernières Nouvelles

Paris, 14 septembre.

LA SANTÉ DE M. DE BISMARCK.

Le médecin du prince de Bismarck a été appelé en toute hâte à Gastein.

LE ROI D'ESPAGNE EN BELGIQUE.

Le *Gaulois* dit que le roi d'Espagne, aussitôt après les manœuvres allemandes, ira à Bruxelles, où il se rencontrera avec le comte de Paris.

LE BUDGET DE 1884.

D'après le *Siècle*, M. Tirard, afin d'accroître les ressources du budget, soumettra à la Chambre plusieurs mesures relatives au régime des boissons remplaçant le droit d'exercice par un acquit de licence portant les droits sur les alcools à 220 francs. Il en résultera pour le Trésor, une augmentation de recettes d'environ 50 millions.

UN DÉMENTI.

L'Agence Havas communique sur le dernier conseil des ministres le démenti suivant :

« Le public ne saurait trop être mis en garde contre les prétendus compte-rendus des délibérations du conseil des ministres, mis en circulation par certains journaux.

« Les récits du *National*, de la *France*, de l'*Événement* et du *Soir*, relatifs au dernier conseil, sont, non-seulement une œuvre de pure fantaisie, mais ne contiennent pas une allégation qui ne soit contraire à la vérité. »

LA FRANCE ET LA CHINE.

Le bruit court que, sur les instances du marquis de Tseng, la Russie accepterait la médiation entre la France et la Chine.

Le *Journal officiel* annonce la nomination de M. Patenôtre comme ministre en Chine.

Bourse de Paris.

Cours du 15 Septembre.

Rente 3 p. %	79.85
— 3 p. % amortissable	81.40
— 4 1/2 p. %	107.50
— 5 p. %	108.45

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 13 septembre.

Depuis bien longtemps nous n'avions eu à constater une bourse aussi nulle que celle d'hier. La spéculation, attendant probablement l'issue du conseil des ministres qui a eu lieu au moment où nous écrivons, s'est tenue dans une sage réserve. C'est dans ce conseil que des résolutions définitives seront prises sur les propositions que l'ambassadeur de Chine a soumises à M. Challemel-Lacour au nom de son gouvernement.

Malgré les troubles de Canton, on espère toujours qu'un arrangement pacifique prévaudra, et que le ministère, tout en sauvegardant notre dignité, accèdera à des conditions qui assureront le maintien de la paix. Néanmoins de côté, il faut s'attendre à des mécomptes étant donné surtout le caractère de finesse bien connu de la diplomatie chinoise. Il ne faudrait donc pas escompter trop longtemps l'avance le résultat de conversations engagées entre ministre et ambassadeur, et qui n'auront une sanction quelconque qu'après la ratification du Ciel-Empire.

Aujourd'hui nos rentes cotent : le 3 0/0 79.75, l'Amortissable 81.35 et le 4 1/2 108.40.

La banque de France se tient à 5,405, le Crédit Foncier varie de 1,295 à 1,292, la Banque de Paris reste à 1,000.

Le marché des Chemins de fer n'offre pas de variations.

Le Gaz est à 13.70, l'action Suez varie de 2,402 à 2,405. Les ateliers de St-Denis et les titres Gros Camionnage de Paris ont quelques demandes au comptant.

Variétés

l'Algérie

ET LES ALGÉRIENS

NOTES D'UN VOYAGEUR

XIII.

LES ARABES

Le Kabyle habite la montagne, marche sur-tout à pied, possède une maison ; l'Arabe, au contraire, vit dans la plaine, est un cavalier incomparable et réside sous la tente.

C'est vers le milieu du onzième siècle qu'il s'est établi dans les vastes régions de l'Afrique du Nord, après en avoir chassé les Berbères.

L'Arabe est de race blanche ; il est ordinairement vigoureux et de taille élancée. « Il a le visage ovale, le front fuyant, les yeux noirs et vifs, le nez busqué, les lèvres minces, les cheveux et la barbe noirs. »

Sa tête, soigneusement rasée, sauf la petite touffe de cheveux que Mahomet devra saisir pour l'emporter dans le paradis, est sans cesse couverte d'un haik blanc, retenu par une corde en poils de chameau. Un ou plusieurs burnous maintiennent autour de son corps une température toujours égale, selon qu'il les relâche ou les resserre. Habitué depuis longtemps à ce climat, il en comprend les exigences, et sait se garantir, avec ses habits de laine, contre des variations de température toujours dangereuses.

Sa démarche est lente et noble ; il a une dignité native, une belle prestance. C'est un remarquable mélange d'élégance et de force. C'est surtout parmi les habitants du Sahara qu'on trouve le type arabe dans toute sa beauté. « On voit réellement un magnifique spécimen de l'espèce quand un homme de grande tente apparaît drapé dans ses burnous ; le vêtement aux larges plis, sans gêner l'aisance des mouvements, les enveloppe d'une ampleur majestueuse ; le haik encadre le visage et en fait ressortir la chaude coloration. »

Malheureusement, la misère, le vice et les maladies qui en résultent ont altéré cette belle race. Elle a cependant conservé ses qualités de vigueur, d'agilité, d'incroyable résistance à la fatigue et aux privations. Quelques dattes, quelques figues, une mince galette suffisent à l'Arabe pour soutenir ses forces ; et, pour se reposer d'une journée de travail ou de marche en plein soleil, sur une route poussiéreuse, il s'étend sur la dure, couvert de son manteau, et dort aussi paisiblement qu'à l'ombre de sa tente ou de son gourbi.

On en aperçoit tous les jours, soit sur la place du Gouvernement, aux pieds de la statue du duc d'Orléans, soit dans les rues qui mènent à la Casbah, soit sous les arcades du boulevard de la République, soit sur les quais, paresseusement allongés sur le dos, et quelquefois la tête en plein soleil. Ni le bruit de la foule, ni le passage des charrettes pesamment chargées qui ébranlent le pavé, ni les sifflements des machines à vapeur ne peuvent les éveiller. Les escaliers de la pêcherie en sont quelquefois encombrés. Il faut enjamber pour passer. On les heurte souvent, et sans précaution ; ils ne s'émeuvent pas pour si peu, entrouvrent un œil et le referment aussitôt, non sans maudire l'importun qui a interrompu leur repos et leurs rêves.

A côté d'eux, et à portée de leur main, est leur matraque, solide bâton de chêne ou d'olivier, dont ils se servent avec une adresse sans égale. C'est uné arme des plus redoutables. Les coups qu'ils assènent sont le plus souvent mortels. Ils l'emploient même comme arme de jet.

Il faut diviser les Arabes en nomades et en sédentaires. Les nomades parcourent la région des plateaux, vastes espaces où la végétation, brûlée par un soleil ardent, ne repart qu'après la saison des pluies et n'offre que des pâturages intermittents. Les troupeaux sont la richesse des nomades ; ils vont de plaine en plaine, cherchant de l'herbe et de l'eau, du Sud au Nord vers le printemps, du Nord au Sud quand arrive l'automne.

C'est un curieux spectacle que celui d'une tribu en marche. En avant et en arrière, des

éclaireurs armés, pour prévenir tout danger et toute surprise ; sur les flancs de la colonne, des cavaliers chargés de veiller à ce que le bétail ne s'égare point ; au centre, les chameaux chargés de provisions et d'ustensiles, les bœufs, les chèvres, les moutons et les femmes marchant à pied, leurs enfants sur le dos.

Seules, les grandes dames du désert, les épouses des chefs renommés sont installées dans l'*attatouch*, espèce de palanquin formé de branches de laurier-rose et garni d'étoffes qui retombent comme des rideaux.

Cette longue file de cavaliers et de piétons, de chameaux et de troupeaux, vous fait involontairement songer aux migrations pastorales des anciens temps. On croit revoir les patriarches s'avançant à travers le désert avec leur nombreuse famille ; on se reporte aux jours bibliques et aux scènes de l'exode.

L'effet est saisissant, et c'est une impression qui reste.

Arrivé au lieu du campement, le nomade plante sa tente. L'étoffe qui la compose et qu'on appelle *felidj* est formée de longues bandes rayées, à deux couleurs alternées, et fabriquées le plus souvent avec du poil de chameau ou de chien et de la laine grossière. Ce tissu, aussi régulier que solide, est complètement imperméable.

Un vaste rideau de même étoffe, qui tombe jusqu'à terre et qui fait l'effet d'une cloison, partage la tente en deux compartiments. L'un appartient aux hommes, l'autre est réservé aux femmes. Tous les ustensiles de ménage et tout le mobilier y sont entassés.

Au dehors, sont les fourneaux creusés dans le sol et composés de trois pierres qui servent de foyer, et les piquets auxquels sont attachés les chevaux.

Telle est la demeure de l'Arabe nomade. Les grandes tentes valent de mille à douze cents francs ; les plus petites de cent à deux cents.

L'Arabe sédentaire, habitant du Tell, vit ordinairement sous le *gourbi*. C'est une construction très-simple. Les murs sont en pierres sèches, ayant un mètre ou un mètre et demi d'élévation ; la toiture se compose de fagots, ou de chaume, ou d'alfa. Ni portes, ni fenêtres, ni cheminées. Le sol n'est même pas battu et est creusé à l'intérieur. Hommes, femmes, enfants, chevaux, bétail, tout se réunit dans ces masures, tout y grouille pêle-mêle dans un air malsain et peu renouvelé, sur une surface de quelques mètres carrés. Ces gourbis sont toujours placés loin des routes, pour éviter le contact ou la visite des étrangers, et autant que possible au penchant des collines, pour faciliter l'écoulement des eaux. J'ai vu quelquefois de ces pauvres demeures inondées par les pluies torrentielles de l'automne et de l'hiver. Rien de plus misérable et de plus triste que cet étroit réduit, humide, obscur et rempli de délétères émanations. Et cependant les indigènes y naissent, y grandissent, y vivent, et s'y portent bien, tant ils sont solidement trempés.

L'Arabe n'a pas d'industrie proprement dite. Toutes les étoffes dont il se sert sont tissées par les femmes dont la condition est des plus malheureuses.

La femme Arabe n'est pas, comme la femme Kabyle, une compagne aimée, et respectée. Elle est la servante de son époux, elle est sa chose, et, dans les familles pauvres, une vraie bête de somme, chargée de tous les travaux pénibles.

Le mariage est un marché ; le mari achète la jeune fille et en dispose à sa guise. Elle n'a ni jeunesse ni maturité : enfant quand ses parents la vendent, elle vieillit vite dans sa dure condition. Mère à quatorze ou quinze ans, elle est de bonne heure épuisée et flétrie. Quoique autorisée par la loi religieuse, tolérée par l'autorité française, la polygamie n'est pas aussi fréquente qu'on pourrait le supposer. C'est que, pour avoir plusieurs femmes, il faut avoir le moyen de les nourrir. Beaucoup de bergers et de khammès (le khammès est un métayer qu'on paie avec le cinquième de la récolte) sont même condamnés par leur pauvreté à rester célibataires. Et c'est tout au plus si parmi les Arabes sédentaires il y a de 20 à 25.000 polygames.

Un musulman ne peut pas avoir plus de quatre femmes, et un douaire est toujours assuré à la veuve ou à l'épouse divorcée.

J. B.

(A suivre).

Un puissant réconfortant

La véritable liqueur *Bénédictine* est la plus tonique, la plus digestive et en même temps la plus exquise de toutes les liqueurs de table.

En temps d'épidémie cholérique et pour combattre les influences malsaines d'une atmosphère viciée, son action thérapeutique est universellement reconnue et proclamée hautement par les sommités médicales de France et de l'étranger.

Du 6 au 30 Juillet

J'ai commencé à faire usage des Pilules Suisses le 6 courant et je m'en trouve très bien. L'oppression est moindre, les palpitations de cœur sont moins fortes, l'appétit me revient, et beaucoup moins d'inflammation d'intestins; la digestion se fait beaucoup mieux, en un mot, je suis plus agile et je ne fatigue pas trop à la marche. J'ai toute confiance en mon rétablissement, grâce aux Pilules Suisses. Je me fais un plaisir d'en parler à ceux qui souffrent et je vous donne le droit de communiquer ma lettre. Gi-inclus 4 fr. 50 pour une autre boîte.

CARPENTIER, à Verneuil (Oise).

M. HERTZOG, pharmacien, rue de Grammont, Paris.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

NADAUD (GUSTAVE). — **Chansons. — Poésies et Contes.** 2 beaux volumes in-8°. Prix : **16 fr. payables 5 fr. par mois.** Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

FLAMMARION (CAMILLE). — **Astronomie populaire.** 2. vol. grand in-8° illustrés de 360 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix : **20 fr., payables 5 fr. par mois.** — Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Nouveau globe terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix : **33 fr., payables 5 fr. par mois.** — Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Partitions à crédit. — Vente (et non location) de toutes les partitions, piano seul et piano et chant, publiées à Paris, livraison immédiate, **payable 5 fr. par mois** jusqu'à 100 fr. d'achat; au-dessus de cette somme, le paiement est divisé en vingt mois. — Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Bibliothèque classique du piano. — Collection complète des 92 sonates de Beethoven, Clementi, Haydn, Mozart et Weber. 11 volumes grand format (1.700 pages), sur magnifique papier. Prix : **60 fr., payables 5 fr. par mois.** — Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.
L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :
1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; un an, 14 fr.

4^e édition, avec une gravure colorisée chaque numéro. 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

21 RÉCOMPENSES

1^{er} PRIX

MÉDAILLES ARGENT & OR
et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE.



FOURGEAUD & LACOSTE

PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomaciques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le Sirop de Pin, dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principaux établissements.

MAISON DES 100.000 PALETOTS

CAHORS, Boulevard Nord.

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843

RUE TAILLEFER ET RUE CONDÉ

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial. b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits franco.

A AFFERMER
BOULANGERIE AVEC LOGEMENT

ÉCURIE ET REMISE

Pouvant être appropriée à tout commerce — faubourg des Capucins près la future gare de Gourdon — jouissance immédiate prix modérés.

S'adresser au bureau du journal.

Propagande républicaine et agricole

18^e année

GAZETTE DU VILLAGE

Politique et Agricole

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Par Livraison de 12 pages grand format, avec Gravures

RÉDACTEURS EN CHEF :

P. JOIGNEUX & EUG. LIEBERT

Un An : 6 fr. — Six Mois : 3 fr. 50 c. — Trois Mois 2 fr.

Bureaux du Journal : 26, rue Jacob, à Paris

Voulez-vous être au courant de toutes les nouvelles? savoir ce que font vos sénateurs et vos députés? étudier ce qui intéresse votre jardin, votre culture, votre basse-cour et vos étables? recevoir chaque dimanche les cours des Marchés et de la Bourse? avoir à votre disposition un journal qui répond, dans sa *Petite Correspondance*, à toutes vos questions? Aimez-vous les faits curieux, les romans?

Abonnez-vous à la *Gazette du Village*, dont l'immense succès se comprend, si on compare son prix de six fr. par an aux services qu'elle rend. Et si vous hésitez, demandez, rue Jacob, 26, à Paris, un numéro spécimen; vous recevrez *gratis* le dernier numéro paru.

Maison de confiance

O. DELORD

Rue de la Liberté, 12 — CAHORS

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS

ARTICLES DE LUXE ET DE FANTAISIE

CHAUSSURES DE CHASSE & DE TRAVAIL

PRIX TRÈS MODÉRÉS.

PRODUITS MÉDAILLÉS A L'EXPOSITION DE 1881



PHARMACIE CENTRALE

DE CAHORS



ESCROUZAILLES PHARMACIEN

Successeur de F. VINEL.

La Pharmacie Centrale de Cahors, dont les principaux produits ont été médaillés, se recommande à sa nombreuse clientèle par ses préparations essentiellement naturelles et la modicité de ses prix.

Ses Vins de quinquina, médaillés, sont spécialement recommandés : préparés avec les meilleurs quinquinas, joints au cacao, ils sont pour les malades affaiblis et convalescents un remède efficace, tonique et reconstituant par excellence. — Spécialités de la Maison : Elixir vermifuge contre les crises provoquées par les vers chez les enfants. — Extrait fluide des 3 quinquinas, pour préparer soi-même et à l'instant le vin de quinquina. — Liqueur de Goudron contre les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Sirop pectoral et Pastilles des Chantres contre les rhumes récents et anciens. — Injection végétale contre les écoulements, guérison assurée. — Eaux de toilette, toniques et hygiéniques. — Dépôt de toutes les Spécialités françaises et étrangères. — Eaux minérales de France et de l'étranger. — Grand choix de Bandages, Bas à varices et articles d'Allaitement.

ARMES DE LUXE ET QUINCAILLERIE

CHANGEMENT DE DOMICILE

Léon DELRIEU

ARQUEBUSIER, MARCHAND QUINCAILLIER

Préviens le Public qu'à partir du 20 août son Atelier et son Magasin sont transférés **Maison ROQUES**, boulevard L. Gambetta, 87, en face la Place d'Armes.

Grand choix de FUSILS BAGUETTES — LEFAUCHEUX; PERCUSSION CENTRALE; REVOLVERS; ARTICLES DE CHASSE ET DE PÊCHE, vendus aux prix les plus réduits.

Réparation d'Armes de tout système.

MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE CAHORS 1881

Maison Doucède

CAHORS. — Rue de la Liberté.

M. Doucède prévient sa nombreuse clientèle qu'il a reçu un grand assortiment de Draperies, hautes nouveautés d'Elbeuf et Anglaise pour Pantalons, Costumes complets, Pardessus, et un très-beaux choix de Gilets, haute nouveauté pour la saison prochaine.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des Vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, Costume de soirée, etc.

SOLIDITÉ. ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS - MODÉRÉS

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS

Traduite par G. de La Croix, par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand.

Prix des deux volumes brochés : Edition de luxe 20 fr.; édition ordinaire 12 fr.

Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.

MACHINES A COUDRE
De la Maison BARIQUAND et Fils
CONSTRUCTEURS-MÉCANICIENS. (b. g. d. e.)
Ces Machines, se recommandent par la simplicité de leur mécanisme, et leur bon perfectionnement.
Seul dépôt à Cahors, chez M. CH. DESPRATS, successeur de M. CANGARDEL 4^{me}.



Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Le propriétaire-gérant, A. Layton.

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

CAHORS DU LOT CAHORS

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.